



# Le Murmure

**NUMÉRO 55**  
Hiver 2024

*Bulletin municipal*



## SUR UNE BONNE LANCÉE

**SOMMAIRE**

- 2 Le mot du maire
- 2 Réduire ses déchets, c'est payant!
- 3 Revenus et dépenses
- 4 Taxations et tarifications
- 5 Situation de la dette
- 5 Programme triennal d'immobilisations
- 6 Pour faciliter les opérations de déneigement
- 7 Une bonne note pour la biblio
- 7 Le Château Landry vous invite à voyager
- 7 Méli-mélo
- 8 Vivre le plein air
- 8 Prêt de raquettes et autres infos

Une offre de loisirs généreuse et bien garnie, aussi bien en extérieur qu'en intérieur, a lancé l'année 2024. Une année qui s'annonce bien remplie à bien des égards. Si l'idée de faire une pause hivernale sans quitter la ville vous séduit, le Château Landry vous propose de voyager gratuitement à travers une série de films sur des destinations exotiques telles que Hawaï, l'Italie, l'Andalousie et Bali, présentés à la manière des Grands Explorateurs. Consultez la page 7 pour plus de détails.

Par ailleurs, la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers a récemment reçu une distinction de l'Association des bibliothèques publiques du Québec et le Réseau Biblio du Québec, saluant les efforts d'investissement de la Ville de Mont-Joli. Les critères évalués, tels que les dépenses d'acquisition, les heures d'ouverture, la superficie, les ressources humaines et les places assises, ont valu à la bibliothèque un ruban 4 sur une échelle de 5. Une reconnaissance significative.

CONSEIL MUNICIPAL  
MAIRE: **Martin Soucy**

CONSEILLERS PAR DISTRICT  
1 - GILLES LAVOIE  
2 - ANNIE BLAIS  
3 - ROBIN GUY

4 - JEAN-PIERRE LABONTÉ  
5 - ALAIN THIBAUT  
6 - DENIS DUBÉ

# Le mot du maire

Ce premier bulletin municipal de l'année me donne l'occasion de mettre en lumière les projets de développement qui sculpteront l'avenir de notre ville et de revenir sur les faits saillants du budget 2024, adopté en décembre dernier. C'est une période pleine de promesses qui s'annonce pour le développement futur de notre ville.

D'emblée, je tiens à souligner les efforts notables déployés par le conseil municipal et l'équipe de direction pour contenir la croissance du budget et maintenir le compte de taxes en deçà du taux d'inflation. Malgré les pressions financières, ces ajustements budgétaires résultent d'une analyse approfondie des besoins de la ville et de l'engagement à fournir des services de qualité.

À cet égard l'acquisition récente de deux terrains d'une superficie totale de 204 000 mètres carrés dans le sud-ouest de Mont-Joli marque une étape significative dans notre volonté de diversifier l'offre d'hébergement. Ces terrains, baptisés Développement Pelletier-Lebel en hommage à leurs précédents propriétaires, ont pour objectif de faciliter la réalisation potentielle de plus de 450 unités résidentielles, incluant des immeubles à plusieurs logements ainsi que des habitations abordables.

Nous sommes convaincus que cette initiative financée à même le surplus accumulé contribuera non seulement à répondre à la demande croissante en matière de logements, mais également à rendre notre ville plus attrayante, devenant ainsi un lieu d'établissement privilégié pour les familles, les travailleurs, les travailleuses et les aîné.e.s. Cet investissement nous fait anticiper des retombées sociales et économiques significatives pour Mont-Joli et La Mitis.

Nous projetons également un nouveau développement résidentiel dans le nord de la ville. Jusqu'à maintenant plus de la moitié des terrains ont trouvé preneurs dans la rue Georges-Henri-De Champlain (développement Beaupré), ce qui nous encourage à demeurer proactifs dans ce domaine.

## Croissance démographique

L'objectif sous-jacent à nos initiatives vise à augmenter notre population. En favorisant une croissance démographique, nous aspirons à stimuler l'activité économique locale, à renforcer l'offre culturelle et de loisirs, et à élargir les perspectives d'investissement. Une population en expansion renforcera en outre notre attractivité en tant que lieu de vie et de travail.

Autre priorité pour le développement de notre ville : le parc aéroportuaire Pierre-De Bané. Ce parc de 1,2 million de mètres carrés (13 millions de pieds carrés) est stratégiquement positionné en termes d'accès aux marchés et aux modes de transport. Nous travaillons sur des plans d'implantation pour favoriser la venue d'industries dans ce parc. Ce dernier offre des avantages considérables en termes d'intermodalité notamment. Cet atout permet une intégration fluide des différents modes de transport, qu'il s'agisse de la route, du rail, du transport maritime ou aérien.

Parallèlement à ces démarches, nous continuerons à proposer des activités et des événements attrayants pour les familles, ainsi que des parcs et installations de qualité. Une offre culturelle et de loisirs de qualité demeure au cœur de nos priorités.

Ainsi, la hausse limitée des taxes à 3,17 % en 2024 contribue à soutenir nos initiatives communautaires tout en assurant la viabilité financière à long terme.

En ce qui concerne la dette, à la fin de l'année 2023, celle-ci s'élevait à environ 9,6 M\$, en baisse par rapport à 10,6 M\$ il y a un an. Cette réduction témoigne de notre engagement envers une gestion financière responsable. Près de la moitié de cette dette (47 %) est détenue par le gouvernement du Québec, sous forme de subventions destinées à financer des projets d'amélioration des rues et des infrastructures. Cette contribution demeure cruciale pour la réalisation de divers projets d'investissement, notamment dans le domaine des infrastructures récréatives et des aménagements urbains. L'avenir financier de notre ville s'inscrit ainsi dans une trajectoire positive et durable.



## Réduire ses déchets, c'est payant !

L'année dernière, la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis a entrepris une démarche visant à démontrer qu'il était économiquement avantageux de réduire collectivement nos déchets.

En 2024, les coûts de traitement de nos déchets sont les suivants :  
Poubelle : 186 \$/tonne  
Bac bleu: environ 0 \$/tonne (compensé à 100%)  
Bac brun: 25 \$ par habitant

Imaginons un scénario où, à la fin d'un grand événement, nous avons 1 tonne de bouteilles d'eau vides, 1 tonne de gobelets en styromousse et 1 tonne de muffins.

Si tout est jeté à la poubelle, cela représente un coût total de 583 \$. Cependant, en triant correctement nos déchets, le coût diminue à 211 \$, soit une économie de 372 \$.

Prenons une approche encore plus responsable en évitant l'utilisation de gobelets en styromousse. En optant pour des tasses lavables, le coût total s'élève à 25 \$. Cela représente une économie considérable de 558 \$.

Trois solutions différentes, trois coûts différents. Pour des conseils supplémentaires, consultez le site [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca).

Source: Vincent Dufour, Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis



### BUDGET ÉQUILIBRÉ DE 15 234 740 \$

↑ 7,75 %

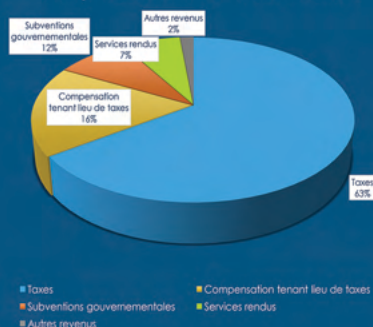
- Équilibrage d'un nouveau rôle d'évaluation;
- Hausse de la quote-part au Transport adapté et collectif;
- Création de nouveaux postes.



### Revenus de fonctionnement

| Pour l'exercice se terminant le 31 décembre | 2023                 | 2024                 | Écart en \$         | Écart en %  |
|---|----------------------|----------------------|---------------------|-------------|
| Taxes                                       | 9 218 670 \$         | 9 641 285 \$         | 422 615 \$          | 4,6         |
| Compensation tenant lieu de taxes           | 2 495 650 \$         | 2 393 890 \$         | (101 760 \$)        | (4,1)       |
| Subventions gouvernementales                | 1 198 760 \$         | 1 866 030 \$         | 667 270 \$          | 55,7        |
| Services rendus                             | 994 770 \$           | 1 079 545 \$         | 84 775 \$           | 8,5         |
| Autres revenus                              | 231 400 \$           | 253 990 \$           | 22 590 \$           | 9,8         |
| <b>TOTAL DES REVENUS</b>                    | <b>14 139 250 \$</b> | <b>15 234 740 \$</b> | <b>1 095 490 \$</b> | <b>7,75</b> |

### Répartition des revenus



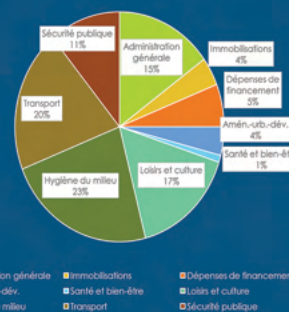
### Dépenses par fonction

| Pour l'exercice se terminant le 31 décembre | 2023                 | 2024                 | Écart en \$         | Écart en %  |
|---|----------------------|----------------------|---------------------|-------------|
| Administration générale                     | 2 084 963 \$         | 2 335 027 \$         | 250 064 \$          | 12,0        |
| Sécurité publique                           | 1 645 748 \$         | 1 707 340 \$         | 61 592 \$           | 3,7         |
| Transport                                   | 3 012 892 \$         | 3 145 279 \$         | 132 387 \$          | 4,4         |
| Hygiène du milieu                           | 3 333 196 \$         | 3 564 797 \$         | 231 601 \$          | 6,9         |
| Santé et bien-être                          | 117 000 \$           | 118 000 \$           | 1 000 \$            | 0,9         |
| Aménagement -urbanisme- développement       | 650 856 \$           | 659 588 \$           | 8 732 \$            | 1,3         |
| Loisirs et culture                          | 2 340 755 \$         | 2 611 174 \$         | 270 419 \$          | 11,6        |
| Dépenses de financement                     | 252 475 \$           | 229 895 \$           | (22 580 \$)         | (8,9)       |
| Immobilisations                             | 336 075 \$           | 616 750 \$           | 280 675 \$          | 83,5        |
| Affectations                                | 365 290 \$           | 246 890 \$           | (118 400 \$)        | (32,4)      |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES</b>                   | <b>14 139 250 \$</b> | <b>15 234 740 \$</b> | <b>1 095 490 \$</b> | <b>7,75</b> |

### Dépenses par nature

| Pour l'exercice se terminant le 31 décembre                 | 2023                 | 2024                 | Écart en \$         | Écart en %  |
|---|----------------------|----------------------|---------------------|-------------|
| Rémunération et bénéfices marginaux                         | 5 408 910 \$         | 6 115 925 \$         | 707 015 \$          | 13,1        |
| Biens et services   | 2 432 795 \$         | 2 530 115 \$         | 97 320 \$           | 4,0         |
| Location, entretien et réparation                           | 843 605 \$           | 907 805 \$           | 64 200 \$           | 7,6         |
| Biens non durables  | 1 907 605 \$         | 1 932 800 \$         | 25 195 \$           | 1,3         |
| Contributions à des organismes incluant quote-part à la MRC | 2 557 995 \$         | 2 613 170 \$         | 55 175 \$           | 2,2         |
| Frais de financement  | 252 475 \$           | 236 785 \$           | (15 690 \$)         | (6,2)       |
| Immobilisations   | 336 075 \$           | 615 750 \$           | 279 675 \$          | 83,2        |
| Autres  | 34 500 \$            | 35 500 \$            | 1 000 \$            | 2,9         |
| Affectations  | 365 290 \$           | 246 890 \$           | (118 000 \$)        | (32,4)      |
| <b>TOTAL DES DÉPENSES</b>                                   | <b>14 139 250 \$</b> | <b>15 234 740 \$</b> | <b>1 095 490 \$</b> | <b>7,75</b> |

### Répartition des dépenses par fonction



### Où vont vos taxes ?

La Ville gère avec rigueur et efficacité chacun des dollars perçus et provenant des différentes sources de revenus: taxes foncières, transferts gouvernementaux, compensations tenant lieu de taxes, services rendus, etc. Ces sommes sont réinvesties à l'intérieur de différents secteurs d'activités afin d'assurer un niveau de service de qualité, qui répond aux besoins de l'ensemble de la population en matière de sécurité publique, de gestion des matières résiduelles, de loisir et de culture, etc.

### TAXATIONS ET TARIFICATIONS

**↑ 3,17 %**  
En moyenne



### Variation du compte de taxes moyen



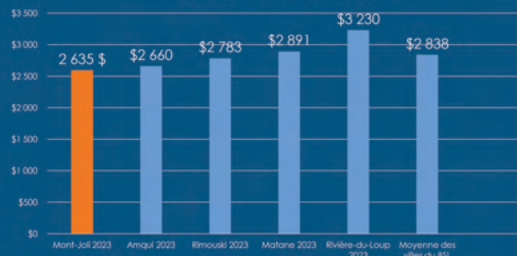
|                               |            |
|-------------------------------|------------|
| Évaluation résidence moyenne  | 150 000 \$ |
| Compte de taxes moyen en 2024 | 2 718 \$   |
| Compte de taxes moyen en 2023 | 2 635 \$   |
| Variation en \$               | 83 \$      |
| Variation en %                | 3,17 %     |

## Taux de taxes

Les taxes foncières constituent la principale source de revenus pour financer les activités de la Ville. Le montant des taxes à payer est basé sur la valeur de votre propriété (par tranche de 100 \$ d'évaluation).

| Par catégorie d'immeuble     | 2023     | 2024     | Variation  |
|------------------------------|----------|----------|------------|
| Résidentiel                  | 1,215 \$ | 1,260 \$ | 0,045 \$   |
| Non résidentiel              | 2,015 \$ | 2,060 \$ | 0,045 \$   |
| Industriel                   | 2,175 \$ | 2,220 \$ | 0,045 \$   |
| Terrains vagues desservis    | 1,215 \$ | 1,260 \$ | 0,045 \$   |
| 6 logements et +             | 1,215 \$ | 1,260 \$ | 0,045 \$   |
| Agricole                     | 1,195 \$ | 1,240 \$ | 0,045 \$   |
| Forestier                    | 1,215 \$ | 1,260 \$ | 0,045 \$   |
| Taxes dette aqueduc et égout | 0,110 \$ | 0,100 \$ | (0,010 \$) |

Compte de taxes moyen  
Villes de plus de 6 000 habitants  
du Bas-Saint-Laurent



### SITUATION DE LA DETTE

**9,6 M\$**

**↓ 9,2 %**



### Évolution de la dette à long terme



### Principaux projets en 2024

Le programme triennal d'immobilisations de la Ville constitue une feuille de route stratégique regroupant divers projets destinés à répondre aux besoins d'investissements au cours des trois prochaines années. Ceux-ci sont principalement axés sur la modernisation des infrastructures vieillissantes. L'enveloppe globale allouée à ces initiatives s'élève à 17,9 M\$, répartis ainsi : 10,9 M\$ en 2024, 4,8 M\$ en 2025 et 2,2 M\$ en 2026. Pour la prochaine année, la plus grosse part des dépenses prévues, soit 9 M\$, sera injectée dans la réfection complète de quatre artères, à savoir Benoit-Quimper, Villeneuve, une partie de Jacques-Cartier Nord et Ménard.

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2024 → 10,9 M\$

2025 → 4,8 M\$

2026 → 2,2 M\$

**TOTAL: 17,9 M\$**



En 2024

### TRAVAUX PUBLICS

- **9 M\$** pour la réfection complète des rues Benoit-Quimper, Ménard, Villeneuve et d'une partie du boulevard Jacques-Cartier nord;
- Plus de **500 000 \$** pour l'achat de matériel roulant;
- 120 000 \$ pour la réfection de l'entrepôt de l'aéroport;
- 100 000 \$ pour plan d'intervention aqueduc-égout-chaussée;
- 82 000 \$ pour plan d'intervention des sources d'eau potable.



En 2024

### LOISIRS ET CULTURE

- 100 000 \$ pour projet de développement – études/piscine et bibliothèque;
- 40 000 \$ pour l'aménagement du Parc du ruisseau Lebrun;
- 40 000 \$ pour cabanon terrain de baseball

En 2024

### AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 125 000 \$ pour l'acquisition d'un équipement pour retirer le myriophylle à épi du lac du Gros ruisseau;
- 200 000 \$ pour prolongement des services dans développement résidentiel.



En 2024

### SÉCURITÉ INCENDIE

- 92 000 \$ pour l'achat de pinces de désincarcération;
- 45 000 \$ pour l'achat d'appareils respiratoires;
- 40 000 \$ pour Système Best et simulateur numérique Bulleyes.

## POUR FACILITER LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

En cas de fortes chutes de neige ou de tempêtes, le processus complet de déneigement de la ville, comprenant le déblayage des rues et des trottoirs, le déneigement des stationnements et le dégagement des bornes-fontaines, nécessite généralement environ quatre jours. Les voies principales, les rues et avenues à forte circulation, ainsi que les zones entourant l'hôpital et les écoles, sont prioritaires lors des opérations de déneigement. Les routes secondaires sont ensuite prises en compte. Les délais pour compléter toutes les opérations dépendent de la quantité de neige tombée depuis la dernière intervention et peuvent être prolongés les fins de semaine ou en cas de nouvelles chutes de neige entre-temps.

La municipalité encourage les résidents à dégager la neige des bornes-fontaines situées à proximité de leur domicile. Déneiger une borne-fontaine à proximité de chez soi va au-delà de l'aspect pratique. C'est un geste citoyen qui favorise la sécurité, renforce la solidarité communautaire et contribue à créer un cadre de vie agréable pour tous. Ces petites actions individuelles sont la clé d'une vie communautaire épanouissante.

# Loisirs et culture

## Présentation de films Le Château Landry vous invite à voyager



Si vous êtes un amateur de Les Grands explorateurs, vous aimerez la série de films qui seront présentés au cours des prochains mois au Château Landry. Le premier de la série, présenté le 25 janvier (Hawaï), sera suivi de trois autres films portant sur autant de destinations à travers le monde.

Dans le but de rendre cette expérience accessible au plus grand nombre, l'entrée est gratuite, et les projections sont programmées tant en après-midi qu'en soirée. Voici en détail les thèmes et les dates à venir :

Italie | Jeudi 29 février à 13 h 30 et 19 h 30

Andalousie (région de l'Espagne) | Jeudi 28 mars à 13 h 30 et 19 h 30  
Bali | Mercredi 24 avril à 19 h 30, avec une présentation spéciale du réalisateur dans le cadre du Festival La Crue des Mots

Cette initiative du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire est une invitation à partir à la découverte du monde et ce, dans un lieu empreint d'histoire, le Château Landry. « Notre programmation de films enrichit l'offre culturelle du CLAC tout en animant notre magnifique Maison de la culture » conclut Pamela Arcand, coordonnatrice adjointe aux loisirs.

## Notre bibliothèque fait encore bonne figure

La Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers continue de se distinguer dans le programme BiblioQUALITE, qui reconnaît les investissements réalisés par chaque municipalité membre de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) ou du Réseau BIBLIO dans leurs bibliothèques publiques.

Cette fois, la bibliothèque mont-jolienne s'est vu attribuer un ruban 4 sur une échelle de 5, avec une note de 80 %, cinq points de plus par rapport à l'année précédente. L'abolition des frais de retard a contribué positivement à cet écart positif.

Cette performance est d'autant plus remarquable que la note moyenne pour l'ensemble des villes est de 70 %, et de 69 % pour celles de 10 000 habitants et moins.

Chaque municipalité est évaluée selon des indicateurs quantifiables tels que les dépenses d'acquisition, les heures d'ouverture, la superficie, le nombre de places assises et les ressources humaines. Les rubans, de niveaux 1 à 5, symbolisent l'excellence, le ruban 5 étant le plus élevé.



## MÉLI-MÉLO

### Conférences sur le bien-être mental

Mardi 20 février - 18 h 30 : La santé mentale, un potentiel invisible

Mardi 26 mars - 18 h 30 : L'estime de soi, une force à développer

Mardi 16 avril - 18 h 30 : La bienveillance au cœur de mes relations

Inscription obligatoire au 418 775-7285 poste 2151. Un minimum de 15 personnes est requis pour tenir l'activité offerte par Santé mentale Québec - Bas-Saint-Laurent.

### Conte de la Saint-Valentin

Pour souligner la fête de l'amour, un conte sera présenté le jeudi 8 février à 18 h 30. Ce conte s'adresse aux enfants âgés de 3 à 7 ans.

### Vente de documents usagés

Vente de documents usagés du 26 mars au 27 avril ou jusqu'à épuisement des stocks.

### Conte de Pâques

À l'occasion de la fête de Pâques, présentation d'un conte spécial le jeudi 28 mars, à 18 h 30. S'adresse aux enfants âgés de 3 à 7 ans.

### Expositions de peinture

Jusqu'à la fin janvier, vous pouvez visiter l'exposition de Monique Gagnon dans le hall de la bibliothèque. Suivront les œuvres d'Alain Boudreau en février, de Claudette Gagnon en mars, de Denise Plante en avril et en mai, et de Johanne Rioux, en juin.

### Clubs de lecture et d'écriture

Les prochaines rencontres du club de lecture auront lieu le 5 février, le 4 mars, le 1er avril, le 6 mai et le 3 juin, à 18 h 30. Pour information : Francine Leblanc, 418 775-2728.

Les prochaines rencontres du club d'écriture auront lieu les 4 et 18 février, les 3 et 17 mars, les 7 et 21 avril, et les 5 et 19 mai.

### Biblio-Santé

De l'information en santé de qualité sélectionnée par les bibliothèques est disponible à la biblio Jean-Louis-Desrosiers. Des cahiers thématiques à la disposition des usagers et usagères portent sur différents thèmes : aîné.e.s et vieillissement, cancer, deuil, diabète, douleur chronique, etc. On peut les consulter sur place.

## Vivre le plein air !

Le ski de fond, la raquette, le patin, la randonnée sont des activités classiques mais combien appréciées pendant la saison hivernale. Le Parc du ruisseau Lebrun propose aux amateurs de ski de fond un environnement rafraîchissant avec ses 4 kilomètres de sentiers. Les amateurs de raquette ont également accès à un circuit dédié et ceux et celles qui le désirent peuvent louer l'équipement, disponible à l'Amphithéâtre Desjardins.

Les sentiers du parc sont régulièrement entretenus après chaque chute de neige, sauf en cas de conditions météorologiques défavorables ou de problèmes mécaniques. La coopération des utilisateurs est sollicitée pour éviter de marcher sur les pistes de ski de fond, bien que les sentiers soient suffisamment larges pour permettre une coexistence harmonieuse sans encombrement.

Pour ceux qui préfèrent le patinage plutôt que le ski, le choix s'offre entre l'anneau de glace et la patinoire Norjoli. Les horaires de ces installations sont disponibles sur le site web de la ville : [ville.mont-joli.qc.ca](http://ville.mont-joli.qc.ca).

### Programmation d'hiver

La Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a concocté une saison hivernale riche en activités culturelles, sportives et de loisirs. Les citoyennes et les citoyens sont encouragés à explorer la diversité des activités proposées et à découvrir les nouvelles initiatives sur le site web, sous l'onglet Loisirs et culture.

### Prêt de raquettes

Vous désirez faire de la raquette dans le Parc du ruisseau Lebrun mais n'avez pas l'équipement. Pas de souci. La Ville offre le prêt de raquettes que vous pouvez vous procurer à l'Amphithéâtre Desjardins aux heures d'ouverture.

### Cours de natation

Un horaire bien rempli de bains libres est en vigueur à la Piscine Gervais-Rioux. La période d'inscription pour les cours de natation du printemps pour les adultes et les ados aura lieu du 25 au 28 mars, et pour les enfants, du 26 au 28 mars. Les personnes qui voudront s'inscrire à des cours privés pourront le faire également du 26 au 28 mars.

### Anneau de glace au Parc Richelieu

Parmi les nouveautés de l'hiver 2024, il y a l'emplacement de l'anneau de glace. Ce dernier est désormais aménagé dans le Parc Richelieu, situé dans l'avenue Ross.



Conception graphique Stephane Roy Web SEO Marketing | [www.stephaneroy.ca](http://www.stephaneroy.ca)



**Gilles Lavole**  
District 1  
[conseiller1villemj@gmail.com](mailto:conseiller1villemj@gmail.com)  
Travaux publics  
Ressources humaines et fonds de retraite  
Fondation de la Ville  
Office d'habitation de La Mitis  
Corporation d'hébergement de Mont-Joli  
Patrimoine militaire de La



**Annie Blais**  
District 2  
[conseiller2villemj@gmail.com](mailto:conseiller2villemj@gmail.com)  
Représentante au CLAC  
Politique familles-ainés (comité de révision)  
Politique environnementale  
Comité d'aménagement du Parc Richelieu  
Comité mise à niveau de la Piscine Gervais-Rioux  
Stratège jeunesse MRC de



**Robin Guy**  
District 3  
[conseiller3villemj@gmail.com](mailto:conseiller3villemj@gmail.com)  
Sécurité publique  
Sécurité incendie  
Plan des mesures d'urgence et sécurité civile  
Comité de circulation  
Comité du lac du Gros-Ruisseau  
Comité aménagement du Parc du ruisseau Lebrun



**Jean-Pierre Labonté**  
District 4  
[conseiller4villemj@gmail.com](mailto:conseiller4villemj@gmail.com)  
Sports et loisirs  
Comité des dons  
Corporation du Stade du Centenaire  
Corporation des événements spéciaux  
Stratégie d'accueil des nouveaux arrivants et Mérite municipal  
Comité aménagement du lac du Gros-Ruisseau



**Alain Thibault**  
District 5  
[conseiller5villemj@gmail.com](mailto:conseiller5villemj@gmail.com)  
Urbanisme  
Comité d'embellissement CODEM  
Comité de mise à niveau de la Piscine Gervais-Rioux  
Comité aménagement du Parc Richelieu  
Murmures de la Ville  
Comité aménagement du Service des loisirs



**Denis Dubé**  
District 6  
[conseiller6villemj@gmail.com](mailto:conseiller6villemj@gmail.com)  
Finances  
CODEM  
Comité Parc industriel  
Pierre-De Bané  
Comité circulation  
Urbanisme  
Comité aménagement du Service des loisirs

**NOUS JOINDRE : 40, AVENUE HÔTEL-DE-VILLE MONT-JOLI (QUÉBEC) G5H 1W8 418 775-7285, #2100**  
TRAVAUX PUBLICS : 418 775-7285, #2160 [www.ville.mont-joli.qc.ca](http://www.ville.mont-joli.qc.ca)